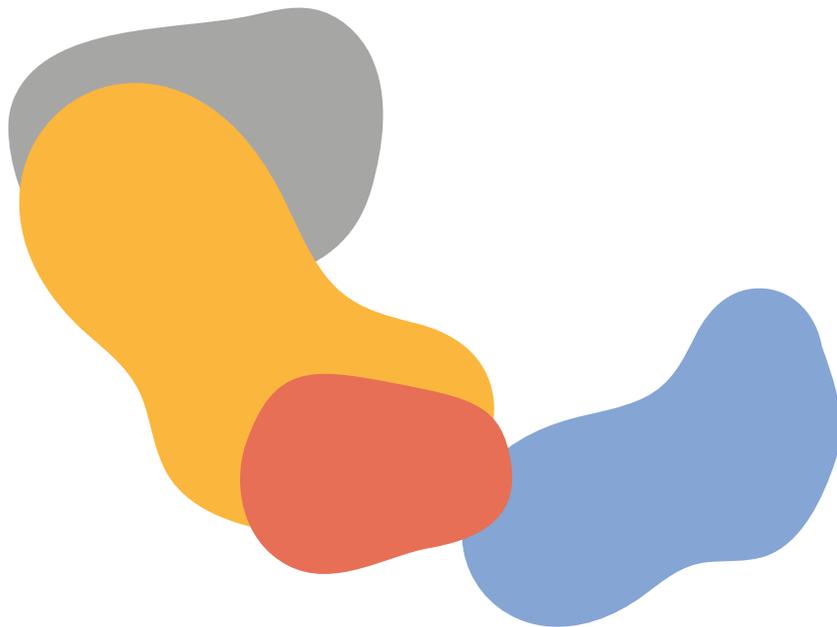
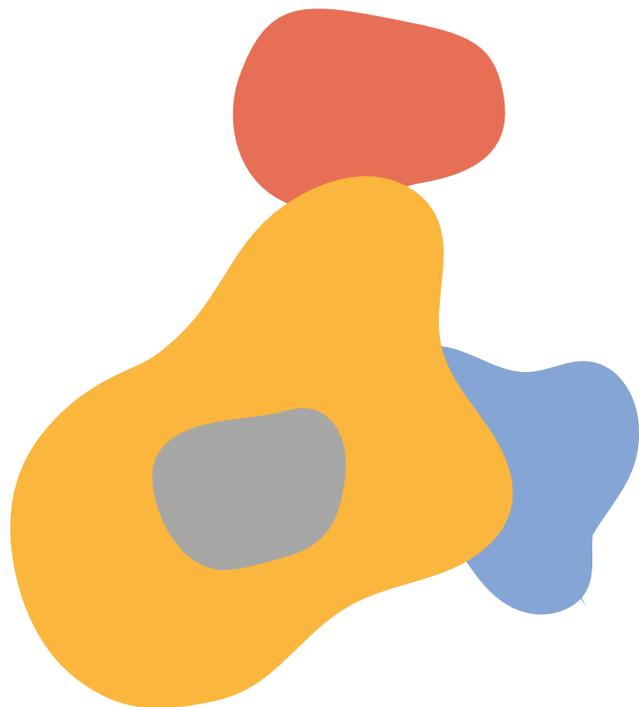




# Rapport Annuel 2024







1

**Rapport Moral..... p 4 & 5**

2

**Vie de l'Union..... p 6**

3

**Rapport d'activités ..... p 9**

- **Missions confiées aux instances de l'UDV..... p 10**
  - Animation de projet de l'UDV
  - Accompagnement des associations
- **Champs d'intervention..... p 12**
  - Santé-précarité
  - habitats pluriels
  - Insertion et cohésion sociale
  - Familles quartiers
  - Culture
- **Services..... p 18**
  - Communication
  - Recherche de fonds privés
  - Gestion du personnel et paies
  - Formation
  - Bénévolat
  - Finances et comptabilité

4

**Rapport financier..... p 25**

5

**Rapport d'orientations..... p 37**

6

**Annexes ..... p 39**

L'année 2024 a été de nouveau pour notre Union une année de mobilisation et de solidarité. Grâce à l'engagement de tous, elle a su répondre aux défis humains de notre territoire, en poursuivant avec détermination ses missions d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux plus fragiles.

En tant que nouveau président, ce fut pour moi une magnifique découverte, loin d'être achevée tant ces actions sont nombreuses et variées. Un immense merci aux associations qui m'ont d'ores et déjà ouvert leurs portes avec autant de simplicité et de gentillesse.

Au fil de l'année, l'UDV a :

- Renforcé ses actions d'accueil et d'hébergement, permettant à de nombreuses personnes en situation de précarité de retrouver un peu de sécurité.
- Renouvelé ses partenariats ou en a développé de nouveau, pour mieux coordonner nos efforts.
- Inséré de nouveaux bénévoles, pour prendre le relais de la solidarité.

- Poursuivi l'innovation sociale, en expérimentant de nouveaux dispositifs d'accompagnement et d'inclusion, comme le projet NOÉ sur le repérage et la remobilisation des personnes éloignées de l'emploi.
- Maintenu une attention constante à l'accompagnement des équipes, pour garantir la qualité de nos interventions et le bien-être au travail, dans un contexte sociétal relativement morose.

Ces réalisations sont détaillées dans un rapport d'activités 2024 plus concis cette année et surtout bâti selon la même intention que la refonte des statuts proposée à l'AG extraordinaire : mieux rendre compte de la réalité de l'UDV, union des associations et d'un secrétariat général à leur service. Il a la lourde mais passionnante charge d'animer l'Union au niveau de direction, tout en assurant les prestations dont elles ont besoin.

Ces réalisations témoignent de la pertinence de notre projet associatif et de la vitalité de l'engagement « sur le front de la pauvreté » des associations constitutives, appuyées par le secrétariat général. Ces qualités sont reconnues comme je le constate lors de mes rencontres avec les partenaires institutionnels comme avec le diocèse. Cette reconnaissance vous est due.

**L**a philosophie humaniste, la subsidiarité - qui repose sur la confiance donnée - et la bonne humeur sont les clés de cette dynamique. Parce que la personne est au cœur de notre action, la qualité de la relation est la première des solidarités, pour construire, jour après jour, une société plus juste et plus fraternelle.

**A** l'occasion de ce point annuel, je forme le vœu que l'UDV, avec ses associations constitutives, continue d'être un lieu de joie partagée et de solidarité vivante.

**J**e souhaite exprimer ma profonde gratitude à :

- Nos salariés, car ils sont l'ossature de l'Union : leur engagement et leur professionnalisme sont admirables. Un hommage tout particulier à nos directeurs et à notre secrétaire général pour leur disponibilité et leur loyauté. Ils sont dans le chaudron.
- Nos bénévoles, qui sont l'âme et la cheville ouvrière de nos associations. Leur expertise et leur dévouement nous sont indispensables, chargés de mission ou bénévoles sur le terrain.

**J**e voudrais saluer la mémoire de ceux d'entre eux qui nous ont quittés cette année : Mireille Chauvin, Odile Gazeau, Yves de Kermel et Yves Auroy tout récemment. Chers à beaucoup d'entre vous, ils sont les symboles à présent éternels de ce dévouement précieux.

- Nos partenaires associatifs et institutionnels, qui soutiennent nos projets dans un partenariat exigeant pour lequel nous devons travailler collectivement pour conserver leur confiance.

**M**a gratitude va aussi à ceux que nous accompagnons. Ils sont notre raison d'être ensemble, ils donnent le sens à notre action pour qu'ils puissent eux aussi avoir voix au chapitre.

Merci pour votre fidélité, votre soutien et votre confiance.

**Didier Piaton**

## L'UDV, c'est quoi ?

- ✓ La raison d'être de l'UDV est le service des plus démunis, dans le respect de leur dignité. Elle agit en reconnaissant les différences de chacun.
- ✓ L'UDV participe à la diaconie, c'est à dire l'action sociale de l'Eglise.
- ✓ Elle est un acteur majeur de la solidarité dans le Var.
- ✓ L'UDV est un collectif d'associations qui travaillent en réseau, de manière interactive et participative.
- ✓ Ces associations mutualisent leurs compétences grâce à un Secrétariat Général qui facilite l'animation.

### Les principales valeurs sont...

- ✓ Dignité de la personne.
- ✓ Solidarité.
- ✓ Fraternité.
- ✓ Convivialité.
- ✓ Agir avec.



### Les principales missions sont...

- ✓ Lutter contre l'exclusion.
- ✓ Œuvrer ensemble.
- ✓ Promouvoir la dignité humaine.
- ✓ Contribuer à la diaconie.

## La force de l'Union !

Depuis plus de 40 ans, l'UDV est une union d'associations qui permet la complémentarité dans la diversité et une forte interactivité dans les projets au service des plus démunis.

## 3 ambitions

### 1. Animer le réseau

- ✓ Porter une dynamique commune.
- ✓ Favoriser le travail interassociatif et pluridisciplinaire.
- ✓ Assurer une structuration de l'ensemble.

### 2. Consolider les actions innovantes

- ✓ Développer le partenariat en faveur des accueillis.
- ✓ Elaborer un cadre de coopération adapté.
- ✓ Valoriser la complémentarité de chacun dans le respect de ses spécificités.

### 3. Créer de nouvelles initiatives

- ✓ Détecter les besoins nouveaux en terme de développement social local.
- ✓ Jouer le rôle de pépinière de projets.
- ✓ Travailler dans le cadre du projet associatif et de sa stratégie collective.

## Accueillir et accompagner les personnes à la rue

- ✓ Maraudes et bus de nuit.
- ✓ Accueil de jour et restaurant social.
- ✓ Médiation sociale.
- ✓ Urgence rue.

## Héberger et faciliter l'accès au logement

- ✓ Hébergement de stabilisation.
- ✓ Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
- ✓ Pensions de familles.
- ✓ Résidences solidaires.
- ✓ Aide à l'accès et au maintien dans le logement.

## Champs d'intervention

### Prendre soin des plus fragiles et promouvoir la santé pour tous

- ✓ Equipe mobile précarité santé.
- ✓ Soins médicaux et psychologiques.
- ✓ Actions de prévention.
- ✓ Accompagnement en chambres médicalisées.

## Territoires d'intervention

## Favoriser l'insertion et l'inclusion sociale

- ✓ Chantiers d'insertion.
- ✓ Epiceries sociales et solidaires.
- ✓ Jardins solidaires et familiaux.
- ✓ Ressourcerie.
- ✓ Sports solidaires.

## Développer le lien social et culturel avec les familles des quartiers

- ✓ Animation de quartiers et de centres sociaux.
- ✓ Soutien scolaire et alphabétisation.
- ✓ Médiation familiale et parentale.
- ✓ Ateliers artistiques, théâtre, écriture.
- ✓ Accès à la culture pour tous.
- ✓ Tourisme solidaire.





## En chiffres...

**30 530 personnes accueillies et accompagnées en 2024**

L'UDV oriente son action en priorité vers les plus démunis, les plus marginalisés et les moins aidés par les mécanismes sociaux.

### Accompagner les personnes à la rue

**3 260** personnes accompagnées dans une première réponse aux besoins urgents.

**3 250** personnes soignées lors de consultations médicales.

**4 560** personnes accompagnées vers une solution d'hébergement.

**11 115** personnes accompagnées dans leur démarche d'insertion.

### Être présent dans les quartiers

**1 930** enfants bénéficiant de cours de soutien scolaire.

**6 415** adultes bénéficiant d'ateliers et d'animations.

**8** associations  
territoires varois

**17** secrétariat général

**32** maisons d'accueil

**76** actions & dispositifs

**1 815** bénévoles

**235** salariés

# Rapport d'activités

- I. Missions confiées aux instances de l'UDV
- II. Champs d'intervention
- III. Services

# Missions confiées aux instances de l'UDV

---

## I - Missions

### 1. Animation du projet de l'UDV

Cette mission se décline en plusieurs axes : impulsion d'une dynamique de groupe, coordination de la coopération interassociative, constitution d'une interface reconnue des partenaires, participation au sein des associations.

#### Éléments significatifs

**La mise en place d'un Comité des directeurs** créant un espace de dialogue et de travail tous les 3 mois, pour avancer sur des projets communs, des mutualisations possibles, favoriser une culture commune et un soutien mutuel.

**Le renforcement de la direction du Secrétariat général avec la nomination d'une secrétaire générale adjointe dans le but** de renforcer l'activité d'animation et de développement du projet UDV et constituer une direction administrative et financière intégrée au service des associations.

**La mise en place d'un dispositif de veille et de réponse aux appels à projets** pour permettre au groupement UDV de se positionner sur tous les projets recensés sur nos territoires et coconstruire une réponse collective le cas échéant.

**La Saison des talents 2024, projet interassociatif** qui a donné lieu à 16 évènements organisés par 14 associations mettant en lumière les talents des accueillis, bénévoles ou salariés des associations de l'Union

#### Evaluation

**Comité des directeurs** : précédés de 5 séances de relecture des pratiques, les 2 comités d'octobre et décembre ont permis d'identifier 10 actions prioritaires (fiches métiers, RGPD, groupement d'achats, appels à projets... ).

**Dispositif Appel à projets** : 8 projets recensés à partir d'octobre avec 4 projets déposés dont 1 retenu par l'Etat : le dispositif NOE de repérage et de remobilisation des personnes éloignées de l'emploi sur la Métropole TPM.

#### Saison des talents :

Le + : nombreux talents et des temps de convivialité qui ont renforcé le sentiment d'appartenance à l'Union

Le - : une difficulté à mobiliser parmi les bénévoles et/ou les salariés aux emplois du temps déjà chargés

# Missions confiées aux instances de l'UDV

## I - Missions

### 2. Accompagnement des associations

Cette mission se décline en 2 axes : l'aide au développement de projets au service des plus démunis et l'appui aux associations dans la gestion de leurs fonctions supports.

L'action de l'UDV impacte plus de 50 communes sur les territoires suivants : Sud Sainte Baume (4), aire toulonnaise (12), aire dracénoise (11), Var Esterel (10), Provence verte (8), Golfe de Saint-Tropez (1) et Coeur du Var (7).

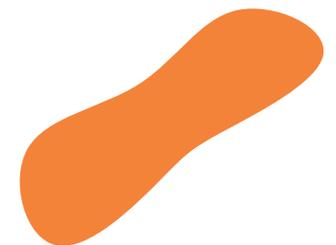
#### Eléments significatifs

**Un soutien continu des chargés de mission bénévoles UDV** dans le suivi et la consolidation des projets de 17 associations, membres ou partenaires de l'UDV. Ces chargés de missions conseillent les associations, mobilisent des partenaires, accompagnent sur le terrain dans de nombreux domaines : Immobilier, RH, insertion, finances, culture, familles, animation territoriale, volontariat.

**Chargés de mission :** Yves Auroy, Emmanuel Aragon, Paul Castel, Nicole Chaumeron, Mariette Clavieras, André Gillet, René Grisolle, Raymonde Hugonnier, Erick Jalliffier-Verne, Myriam Fabre, Anne Nautin, Anne Paule, Véronique du Verne

#### Exemples de réalisation

- Aide à l'obtention de nouveaux locaux :
  - pour le siège administratif et l'équipe mobile de Promo Soins - UDV à l'hôpital Clémenceau (La Garde), en partenariat avec le Centre hospitalier de Toulon La Seyne (CHITS)
  - pour les actions « ACT Hors les murs » et « Accompagnement au logement » de Logivar - UDV et Promo Soins Maures Estérel - UDV (Golfe de Saint-Tropez)
  - pour l'épicerie solidaire d'Amitiés Cité - UDV à La Seyne sur Mer
- Aide à la décision / ingénierie sociale au service des associations :
  - le tiers-lieu solidaire de Pignans vers l'obtention de l'agrément Espace de vie Sociale (EVS).
  - La gouvernance de Logivar Estérel - UDV dans son projet d'ouverture à Fréjus d'une maison-relais
  - La gouvernance de Var Azur Linge en vue du renouvellement de sa direction
- intermédiation financière et expertise immobilière pour la réorientation du projet social de Logivar - UDV à Toulon
- Soutien de **3** associations sur les dossiers de mise en conformité RH.





# Habitats pluriels

## II - Champs d'intervention

**Acteurs mobilisés** : Logivar, Logivar Estérel, l'éco hameau Saint-François, la Maison des Frères, les Maisons Bethléem, le Secours Catholique, la Diaconie et le Secrétariat général de l'UDV

### Eléments significatifs

- **L'animation de proximité** en plein développement à la Maison Providence (Toulon), site qui héberge le Secrétariat général, Les Amis de Jéricho - UDV, une antenne du Secours catholique + 51 logements sociaux
- **L'hébergement d'urgence** mobilisé les nuits de grand froid, soutenu par la DDETS, le SIAO et coordonné avec le Secours cat., l'Ordre de Malte, l'Eco hameau et la diaconie
- Le soutien à Logivar Estérel - UDV dans son projet d'ouverture à Fréjus d'une maison-relais de 21 logements pour personnes isolées.

### Evaluation

- Maison Providence : de nombreux voisins désormais amis qui se retrouvent quotidiennement dans l'espace d'accueil proposé au sein du Secrétariat général, 2 fêtes réunissant des habitants de toutes générations, avec repas et karaoké
- Hébergement d'urgence : si le nombre d'ouvertures a diminué du fait de mois d'hivers particulièrement doux, la qualité d'accueil a été renforcé avec la constitution d'une équipe cuisine et la mobilisation de nouveaux bénévoles au sein des paroisses environnantes.
- L'UDV soutient la gouvernance de Logivar Estérel - UDV par un appui en ingénierie sociale et une aide à la décision, en particulier pour le suivi du partenariat avec le maître d'œuvre et le bailleur social en charge du projet immobilier.

### Conclusion et perspectives

Outre les projets cités, l'UDV, sollicité par le Département, a construit en avril 2024 un projet d'accompagnement de familles hébergées à l'hôtel. Cette démarche de veille et de réponse aux appels à projets sera poursuivie et amplifiée en 2025.

L'UDV a également rejoint en octobre le Comité Partenarial Stratégique (CPS) du SIAO, de bon augure pour le renforcement de nos partenariats avec les acteurs clés de l'hébergement/logement du Var.



### La Ressourcerie de La Rade

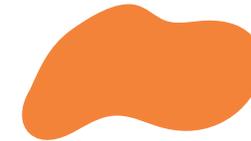
**Equipe :** Cécile Van Gaver (directrice), Cédric Lambert, Iphigénie Braïda , David Pluja, Dominique Da Cruz, Romain Demunter, Mike Bouhelier-Allegriani

La Ressourcerie de la Rade participe au développement local intégré par la collecte, la valorisation, et la revente d'objets de seconde main, ainsi que la sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux.

2 lieux à Toulon / 8 salariés et 67 bénévoles / membre du Réseau National des Ressourceries / convention avec les principaux éco-organismes / 2 ateliers solidaires.

#### Éléments significatifs

- Une croissance continue du réemploi, avec 11 000 personnes bénéficiaires et 49 506 paniers en 2024.
- 246 tonnes d'objets collectés dont 182 réemployées directement dans nos boutiques solidaires, 66 tonnes recyclées et 16 tonnes de déchets ultimes
- 2 emplois salariés aidés en contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) avec formation.



#### Évaluation

- Le tonnage de meubles collectés a diminué par rapport à 2024, à la différence des autres catégories d'objets, en hausse.
- Un public de plus en plus varié : issu du centre-ville, des quartiers prioritaires de TPM, de la vallée du Gapeau, du centre Var, des vacanciers et de plus en plus d'étudiants.
- La Ressourcerie a démontré une gestion efficace et une capacité à s'adapter aux besoins croissants de la communauté.

#### Conclusion et perspectives

- Malgré une capacité d'accueil limitée, les objectifs ont été dépassés, avec une reconnaissance croissante de l'action de la Ressourcerie sur le territoire.
- Les perspectives pour l'année à venir incluent le renforcement des actions de pré-insertion (dispositif NOE de remobilisation vers l'emploi) et l'augmentation des collaborations avec diverses associations pour maximiser l'impact social.

### L'entraide Saint-Joseph

**Référent bénévole :** Audrey Delobel

À Saint-Mandrier, l'Entraide Saint-Joseph – UDV récupère objets et vêtements dont les habitants de la ville se séparent pour les donner gratuitement lors de journées portes ouvertes à la paroisse du Pin Rolland une fois par mois.



### Le Jardin Solidaire de la Castille

**Référent bénévole :** René Grisolle

#### Eléments significatifs

En 2024, l'activité du Jardin a continué à se structurer grâce au carnet de route mis en place en 2023 et à l'engagement remarquable de l'équipe. Les accueillis viennent principalement des Amis de Jéricho.

Un ralentissement s'est néanmoins amorcé à compter de juillet, du fait de plusieurs évènements :

- Départ du conseiller en permaculture et non-renouvellement du service civique.
- Réduction du noyau dur de bénévoles (de 8 à 5).
- Suspension du projet de partenariat avec le ministère de la Justice et l'association L'Ilot.

#### Evaluation

- Forte implication des bénévoles : 2052 heures de travail.
- Relations avec la Ressourcerie : intégrées dans une économie circulaire, sociale et responsable.
- Participation limitée : en moyenne 3 personnes par jour.
- Sensibilisation des publics et partenariat notable avec un don de 3000 € de l'École Notre Dame.

Au regard du frein que constitue l'éloignement des pôles urbains, l'UDV a décidé d'intégrer le Jardin solidaire au sein du futur projet d'habitat solidaire du Clos Bethléem à La Seyne-sur-Mer, avec à la clé de nouvelles perspectives de développement.



### L'Offre de repérage et de remobilisation NOE

**Acteurs mobilisés :** Amis de Jéricho, Amitiés Cité, ISA, Logivar, Promo Soins et le Secrétariat général



En septembre 2024, à l'appel de la DREETS, 5 associations de l'UDV se sont regroupées en consortium sur la Métropole pour créer NOE, une offre originale de repérage et remobilisation des personnes éloignées de l'emploi. Ce projet déployé en mars 2025 prévoit :

- un repérage en 2025 de 78 personnes dans les espaces d'accueil des associations du consortium
- une équipe mobile salariée et bénévole pour accompagner les bénéficiaires dans un parcours renforcé vers l'emploi sur 9 mois

# Familles - quartiers

## II - Champs d'intervention

### Le Local du Cœur du Var : tiers-lieu solidaire



**Animatrice :** Virginie Emile

Ce projet, porté en direct par l'UDV, vise à redynamiser le lien social, la rencontre intergénérationnelle, le maillage inter associatif, l'inclusion et la participation citoyenne en zone rurale. Il offre aux habitants de Pignans un espace de convivialité pour se rencontrer, valoriser les talents et participer au développement social local à l'appui des partenaires associatifs, les collectivités locales et les services de l'Etat.



### Éléments significatifs

- Genèse et évolution : Le projet a émergé grâce à plusieurs acteurs locaux motivés par le développement social et la solidarité. En 2024, il est entré dans une phase de préfiguration d'Espace de Vie Sociale (EVS), soutenue par la CAF.
- Public visé : ménages isolés en situation précaire, bénéficiaires de colis alimentaires, participants d'autres associations locales.
- Implication des participants à l'élaboration, à l'animation et au bilan de l'action.
- Partenariats : CAF du Var, Département, Communauté de Communes du Centre Var, Ville de Pignans, IFAPE (Dispositif Local d'Accompagnement), associations Jardin Soleil, le Club des Six, Solidarités Cœur du Var, Sud tiers-lieu.

### Évaluation

- Réponse aux besoins : rencontre de familles atypiques et réduction des inégalités. Offre d'espaces de parole, de soutien et d'orientation.
- Renforcement du lien social : 26 bénévoles, plus de 234 ateliers, développement de réseaux d'entraide.
- Promotion de la santé et du bien-être : 8 repas partagés, ateliers culinaires avec CODES83, formation aux Premiers Secours en Santé Mentale.
- Intégration sociale : Activités de collecte et vente de vêtements, sensibilisation aux problèmes environnementaux.
- Activités impliquant 110 femmes, 28 hommes, 28 enfants de moins de 6 ans, 32 enfants entre 6 et 11 ans, 17 adolescents.

### Perspectives

Le "Tiers-lieu le local du cœur du Var" a créé un espace de convivialité et de solidarité, répondant aux besoins des habitants et favorisant l'inclusion sociale. En 2025, rentrant dans une 2<sup>e</sup> année de préfiguration d'EVS, le projet prévoit le renforcement des partenariats et l'amélioration du fonctionnement interne pour maximiser l'impact social du tiers-lieu.

### Eléments significatifs

- Une équipe projets nouvellement constituée en 2024 en partenariat avec le Secours Catholique et la Diaconie
- 2 soirées Culture et débats destinées à nos associations et au grand public. Thèmes choisis :
  - la protection sociale des enfants à travers le Film « Comme une louve »
  - le parcours de vie intérieure d'un condamné à mort à travers la pièce de théâtre « Dans cinq heures ».
- Saison des talents 2024 : des actions coordonnées d'éveil à la musique, à la création artistique au sport à l'art culinaire, à travers les talents individuels ou collectifs.

### Evaluation

- Equipe projet : priorité donnée à des évènements facilement opérationnels, avec une réflexion parallèle sur la recherche d'un nouveau local commun pour des actions promouvant l'accès à la culture .
- Soirées débats : un pic de 160 participants mobilisés, des liens tissés avec des partenaires clés ayant pour enjeu d'éveiller, questionner, faire réfléchir et promouvoir la dignité constitutive de chaque personne
- Saison des talents : 16 actions culturelles concertées mais une dynamique à réinterroger pour l'avenir.

### Conclusion et perspectives

Proposer des soirées cinés débats est un choix pragmatique, en attendant de pouvoir construire durablement des actions favorisant l'accès à la culture de plus grande ampleur.



# Communication

## III - Services

**Responsable :** Guillaume Alberto

### Présentation

Le service communication de l'Union Diaconale du Var (UDV) a pour mission de promouvoir l'image et la notoriété des associations membres et de son secrétariat général, tout en renforçant l'esprit de famille et les liens entre les différents acteurs du groupement.

### Éléments significatifs

- **Newsletter IOTA** : Publication mensuelle essentielle pour l'information interne et externe.
- **Sites web et réseaux sociaux** : Animation des sites [udv-asso.fr](http://udv-asso.fr) et [iota.udv-asso.fr](http://iota.udv-asso.fr), ainsi que des réseaux sociaux de l'Union.
- **Supports de communication** : Accompagnement des associations dans la réalisation de leurs supports, en respectant une identité graphique cohérente.
- **Relations avec les médias** : Maintien de bonnes relations avec les médias locaux pour maximiser la couverture médiatique des événements.

### Évaluation

- **Présence sur le web** : Intensification de la présence en ligne avec une augmentation du nombre de followers sur les réseaux sociaux.
- **Relations médiatiques** : Relations très positives avec les médias locaux, avec des reportages et articles de presse réguliers.
- **Formation** : La formation en communication et relations presse dispensée au sein du secrétariat général est bien reçue par les collaborateurs.

### Points d'attention

- Assurer la cohérence de l'identité graphique dans tous les supports de communication.
- Continuer à développer et à adapter les stratégies de communication pour répondre aux évolutions des médias et des réseaux sociaux.

### Perspectives

Les perspectives pour l'année à venir incluent la poursuite de nos efforts, l'amélioration continue des supports de communication et l'adaptation aux nouvelles tendances médiatiques pour maximiser l'impact des actions de l'UDV.



# Recherche de fonds privés

## III - Services

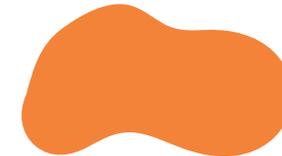
**Responsable :** Guillaume Alberto

### Présentation

Le service recherche de fonds privés de l'Union Diaconale du Var (UDV) a pour mission de collecter des fonds pour soutenir les projets des associations membres de l'UDV et son secrétariat général. Cette collecte est réalisée grâce à deux campagnes annuelles d'appel aux dons, au printemps et à Noël, ainsi que par des dons ponctuels ou réguliers via divers moyens (chèques, virements, web).

### Éléments significatifs

- **Campagne de printemps 2024** : 14 255 € récoltés.
  - **Campagne de Noël 2024** : 15 510 € récoltés.
  - **Partenariat Leroy Merlin - Habitat solidaire** : 13036 € reversés suite aux achats des associations
  - **Total annuel** : 78 647 € récoltés
- + 100 000 € reçus en donation, acte généreux de Mme Elisabeth Chatenoud



### Évaluation

- **Objectifs atteints** : Les fonds récoltés ont permis de financer intégralement les projets présentés lors des campagnes de printemps et de Noël.
- **Gestion des fonds** : Le solde de l'argent récolté permettra de constituer une épargne pour des projets futurs.
- Clôture du compte Fondation UDV en raison de coûts de gestion trop élevés par rapport aux gains.

### Conclusion et perspectives

La gestion des fonds récoltés, avec une partie épargnée pour des projets futurs, reflète une planification attentive. Les perspectives 2025 incluent la continuation des campagnes de collecte et l'exploration de nouvelles opportunités de financement pour de nouveaux projets.

**Equipe** : Annick Rajaonia-Bruzi (responsable), David Humbert

### Eléments significatifs

- **Mise en production de la nouvelle classification en paie** : Dès janvier 2024, les bulletins de salaire ont été produits selon les nouvelles modalités de l'accord Alisfa.
- **Déploiement des nouvelles modalités d'Entretien Annuel d'Evaluation (EAE)**: Introduction de nouvelles grilles et paliers d'évaluation.
- **Actualisation de la documentation règlementaire** : Mise à jour des documents tels que le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), le règlement intérieur, et l'affichage obligatoire. Ces outils ont été mis à disposition sur le DRIVE, accessibles aux directeurs.

### Évaluation

- **Production des bulletins** : **173** bulletins (soit **75%** des bulletins traités par le service) appliquant les nouvelles dispositions conventionnelles, ont été générés en janvier, grâce à un travail conjoint entre les associations et le SG, atteignant ainsi un objectif de 100%.
- **Formation et ateliers** : Organisation de **4** sessions de formation et d'ateliers en distanciel et présentiel pour maîtriser les nouvelles modalités de l'entretien annuel d'évaluation, malgré la mise à disposition tardive des grilles en octobre 2024.
- **Conformité et évaluation externe** : Mise en conformité des documents tels que le Document Unique, le règlement intérieur et l'affichage obligatoire pour la Maison des Frères, les Amis de Jéricho... avec un taux de réalisation de 89%.

### Conclusion et perspectives

Les résultats du questionnaire du COTECH sur les besoins RH des associations mettent en lumière leur besoin d'être accompagnées pour l'appropriation des outils RH par l'intermédiaire de réunions spécifiques sur site. Il est également nécessaire de consacrer un temps important par les associations pour mener à bien ces chantiers.

**Equipe** : Catherine Artaud, Hanina Es-Salki - Edmond Arnaudo (B)

### Éléments significatifs

- **Information sur la baisse des financements** : En fin d'année 2023, une baisse drastique des financements de la Formation professionnelle par l'OPCO Uniformation a été annoncée.
- **Mobilisation de l'équipe formation** : L'équipe formation s'est concentrée sur l'ingénierie financière pour assurer la réalisation des plans de développement des compétences malgré le plafonnement de la prise en charge par l'OPCO.
- **Des formations en cohérence avec les besoins des travailleurs Sociaux** : la santé mentale, reconnue comme grande cause nationale, partie intégrante de nos programmes de formation.

### Évaluation

- **Résultats : 411 stagiaires formés en 2024 (dont 66 bénévoles) répartis entre :**
  - **Les formations réalisées via l'Organisme de formation IRIS : 210** stagiaires formés pour 21 structures accompagnées
  - **Les formations gérées par le Service Formation de l'UDV : 201** stagiaires formés pour 17 structures accompagnées
  - **Thématique « Santé mentale et Accompagnement Social » : 64** stagiaires formés (56 salariés et 8 bénévoles)
    - Dont PSSM (Premier Secours en Santé Mentale) : 20 salariés formés, formation attendue et appréciée.



### Conclusion et perspectives

La baisse des financements de la formation tendant à devenir structurelle, la capacité à proposer des solutions mutualisées, notamment des formations inter-structures, est plus que jamais un atout pour permettre la continuité du développement des compétences des acteurs.

# Bénévolat et volontariat

## III - Services

**Equipe :** Corinne Schmitt (responsable), Anne Nautin (B), Dominique Permingeat (B)

### Eléments significatifs

- **Organisation d'événements :** Les Balades Découvertes ont favorisé des moments de partage et de rencontre, renforçant ainsi les liens entre les acteurs du groupement. Par exemple, la Balade du 31 mai à Fréjus a permis la rencontre des équipes d'EPFAA-UDV, Logivar Esterel-UDV, et Promo Soins Maures Esterel-UDV.
- **Visibilité de l'engagement bénévole :** les forums, conférences et journées de découverte du groupement UDV ont permis de toucher différents aspects de l'engagement bénévole, de la formation à la célébration des talents.
- **Mise en place de la boîte à outils bénévoles :** Cette initiative a facilité l'accès à des ressources communes pour les nouveaux bénévoles, simplifiant ainsi leur intégration dans les associations.
- **Valorisation de l'engagement des bénévoles :** Lors de la Journée Mondiale du Bénévolat, organisée au Clos Bethléem (La Seyne / Mer), les bénévoles ont partagé leurs expériences et découvert des projets futurs avec fort engagement bénévole.

### Évaluation

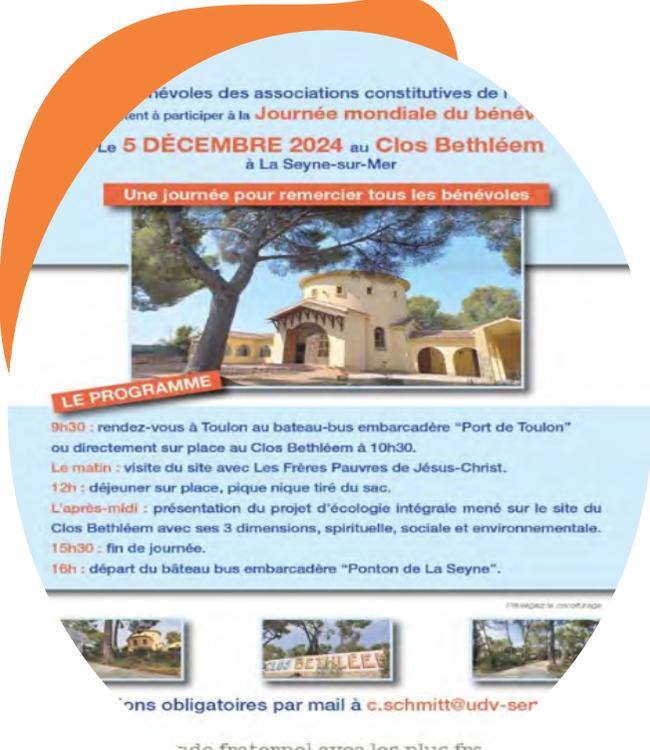
- **Participation** d'environ 100 bénévoles et salariés aux événements organisés par le service bénévolat et le Cotech : Balade Découverte du 31 mai, la conférence, et la Journée Mondiale du Bénévolat du 5 décembre.
- **Mobilisation** d'environ 30 bénévoles pour promouvoir l'UDV et ses associations lors des forums de rentrée à Toulon.
- **62 nouveaux contacts** qualifiés et orientés vers les associations.

### Point d'attention

Il est crucial de continuer à déployer le bénévolat et à encourager l'engagement dans des projets transversaux tournés vers nos bénéficiaires.

### Conclusion et perspectives

En 2024, l'engagement des membres du Cotech Bénévolat a été permanent avec des initiatives concrètes contribuant à valoriser le rôle des bénévoles et promouvoir le bénévolat au service des plus démunis. 2025 verra l'arrivée d'un nouveau chantier prometteur : le parrainage bénévole des personnes les plus éloignées de l'emploi dans le cadre du projet NOE.



UDV  
UNION DÉMOCRATIQUE VOLONTAIRE

Les bénévoles des associations constitutives de l'UDV sont invités à participer à la **Journée mondiale du bénévolat** le **5 DÉCEMBRE 2024** au **Clos Bethléem** à La Seyne-sur-Mer.

Une journée pour remercier tous les bénévoles

**LE PROGRAMME**

9h30 : rendez-vous à Toulon au bateau-bus embarcadère "Port de Toulon" ou directement sur place au Clos Bethléem à 10h30.  
**Le matin :** visite du site avec Les Frères Pauvres de Jésus-Christ.  
 12h : déjeuner sur place, pique nique tiré du sac.  
**L'après-midi :** présentation du projet d'écologie intégrale mené sur le site du Clos Bethléem avec ses 3 dimensions, spirituelle, sociale et environnementale.  
 15h30 : fin de journée.  
 16h : départ du bateau bus embarcadère "Ponton de La Seyne".

inscriptions obligatoires par mail à [c.schmitt@udv-ser](mailto:c.schmitt@udv-ser)

de fraternel avec les plus fr

**Equipe** : Anna-Maria Mallamaire (responsable), Laetitia Batté, Valérie Idanez

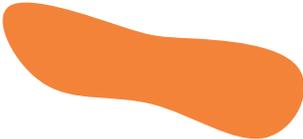
### Eléments significatifs

- Saisie de toutes les pièces comptables avec codification analytique, avec écritures d'inventaire et pointage du patrimoine pour 17 associations
- Révision des comptes avec écritures d'inventaire pour 2 associations.
- Clôture des comptes annuels et rédaction des liasses pour 19 associations dont 9 soumises à la certification des comptes.
- Soutien à la rédaction des budgets prévisionnels, à l'élaboration des centres et clés de répartitions analytiques,
- Soutien pour les contrôles et audits avec une analyse financière des résultats.
- Mise en place d'un outil de pilotage budgétaire par poste et par action pour le secrétariat général

### Evaluation

- 78 100 lignes saisies et/ou révisées/traitées trimestriellement dont 42 500 lignes en saisie complète et 35 600 lignes soumises à révision soit une baisse de 4,8% par rapport à 2023
- Difficultés rencontrées : assurer la prestation dans des délais parfois très courts avec une activité à flux tendus et sous forte pression
- Sollicitation en hausse des associations à travers leur gouvernance pour la construction/vérification du budget, le choix des investissements.
- Généralisation de la mise à disposition de l'outil de pilotage budgétaire à l'ensemble des associations bénéficiant de la prestation comptable.
- 1 association passée de la révision à la saisie comptable et 2 associations passées de la saisie à la révision comptable au 31/12/2024.

### Conclusion et perspectives

- Afin de mieux anticiper les demandes des associations, le pôle financier prévoit la mise en place d'un rétroplanning tenant compte de la saisonnalité des interventions
  - Réflexion en cours sur l'acquisition d'un logiciel dédiée à la comptabilité des établissements médico-sociaux répondant aux cadres définis par l'ARS.
- 



# Rapport financier 2024

- I. Les charges
- II. Les produits
- III. Le Résultat
- IV. Le bilan

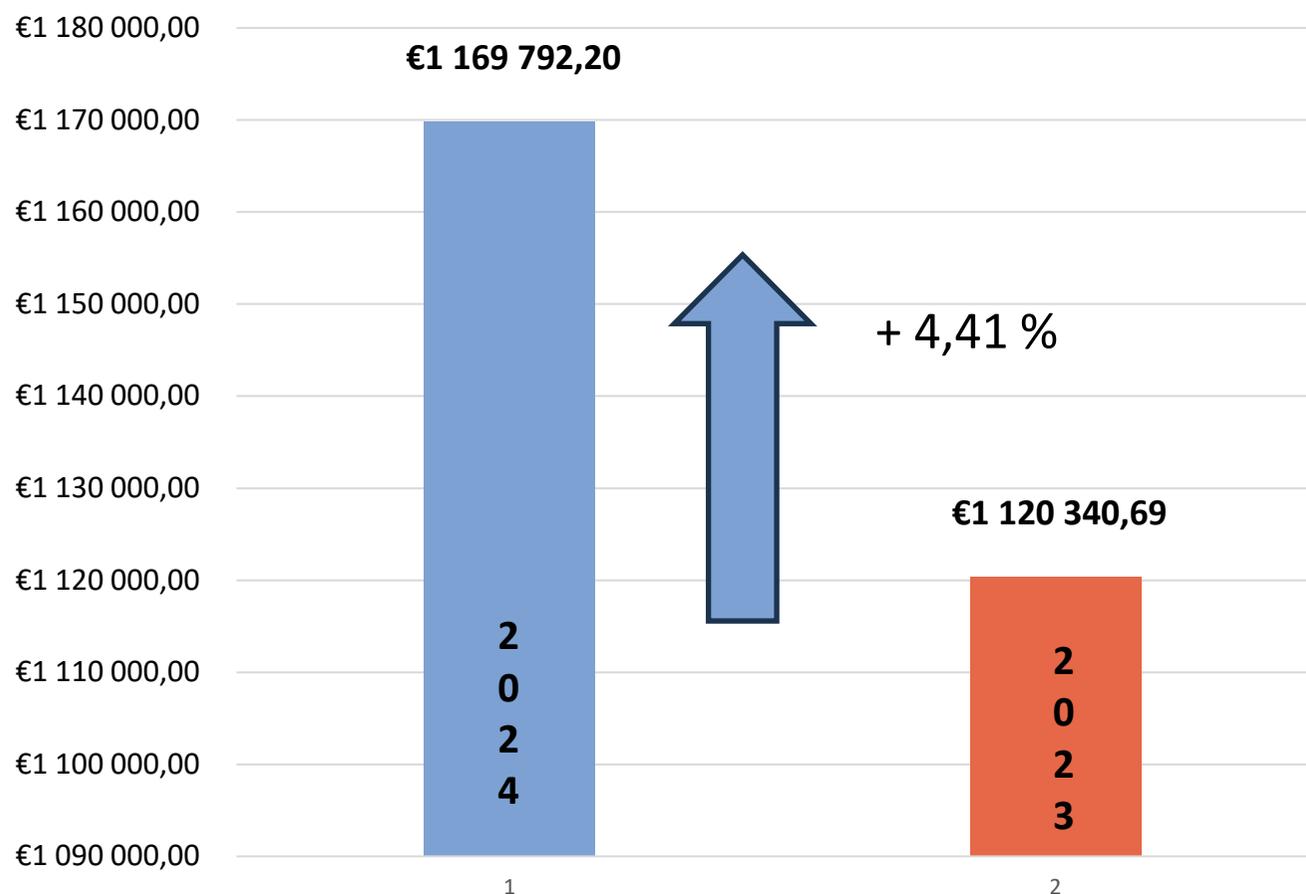
## Comparatif 2024/2023 Charges globales

L'ensemble des charges de l'exercice 2024 a subi une augmentation de 4,4% relativement modérée comme les années précédentes.

Les frais généraux ont été bien contenus malgré les augmentations dont l'énergie, grâce à une gestion toujours rigoureuse.

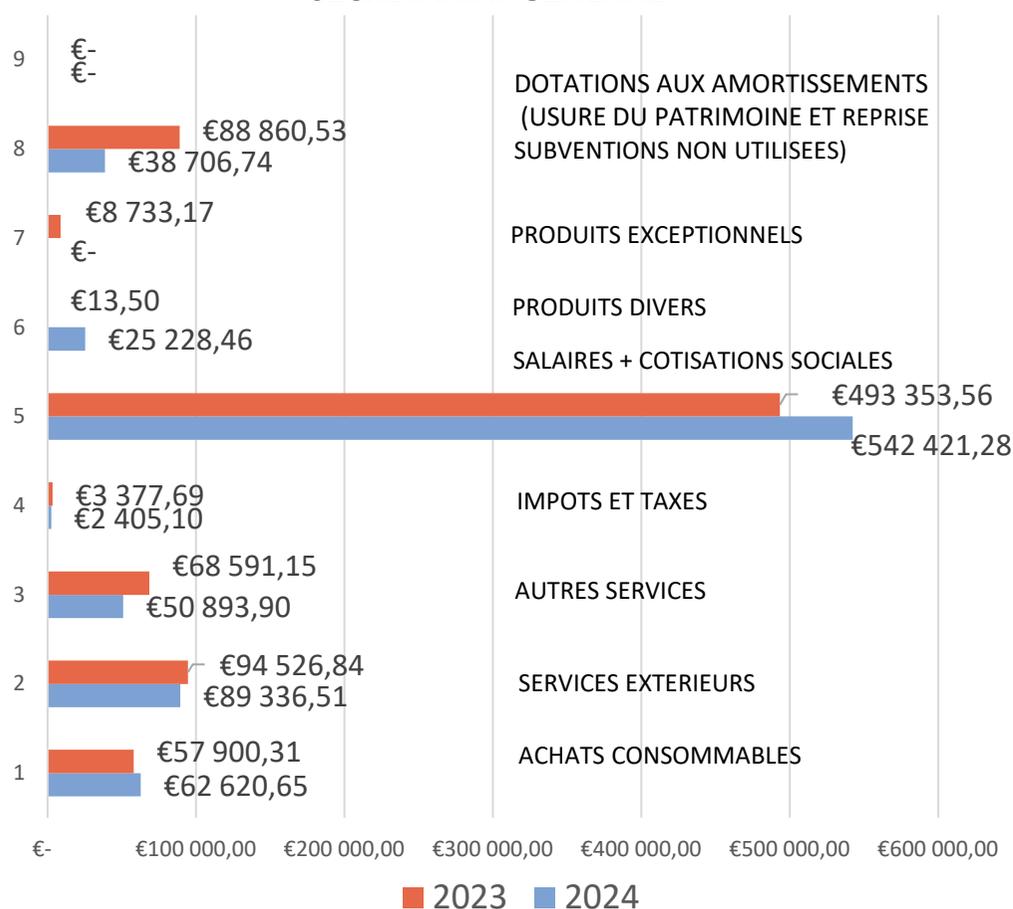
En revanche, les frais de personnel, tout confondus, ont progressé de 10%.

Outre des dépenses supplémentaires dues au développement de certaines activités (tiers-lieu, ressourcerie), la mise en place des nouvelles grilles de salaires due au récent avenant de la convention collective explique l'essentiel de la hausse.

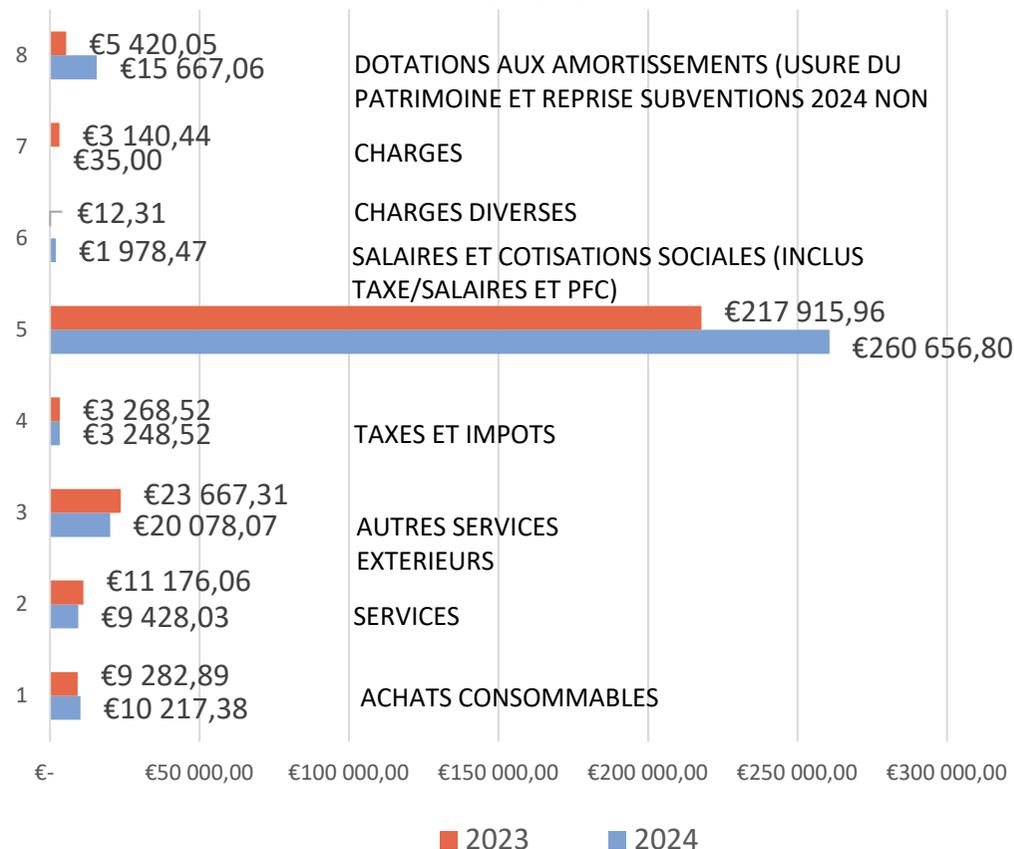


## Comparatif 2024/2023 Dépenses par Catégorie

### SECRETARIAT GENERAL



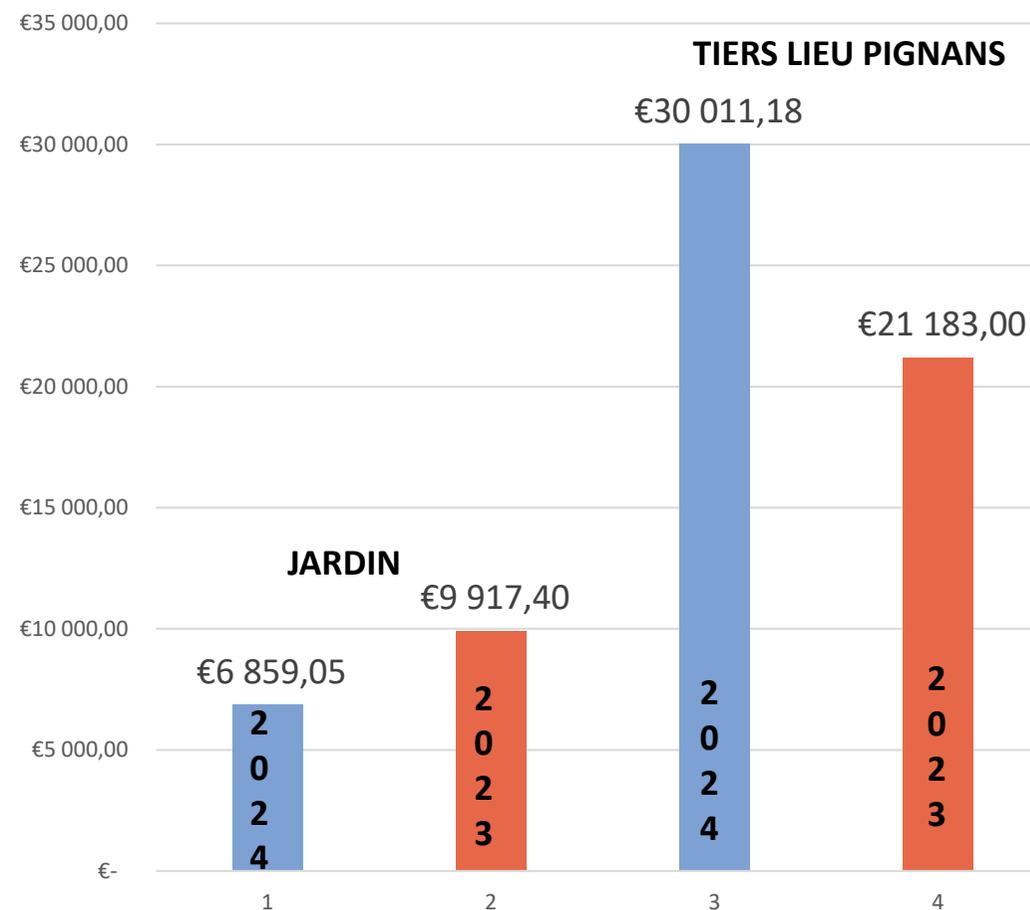
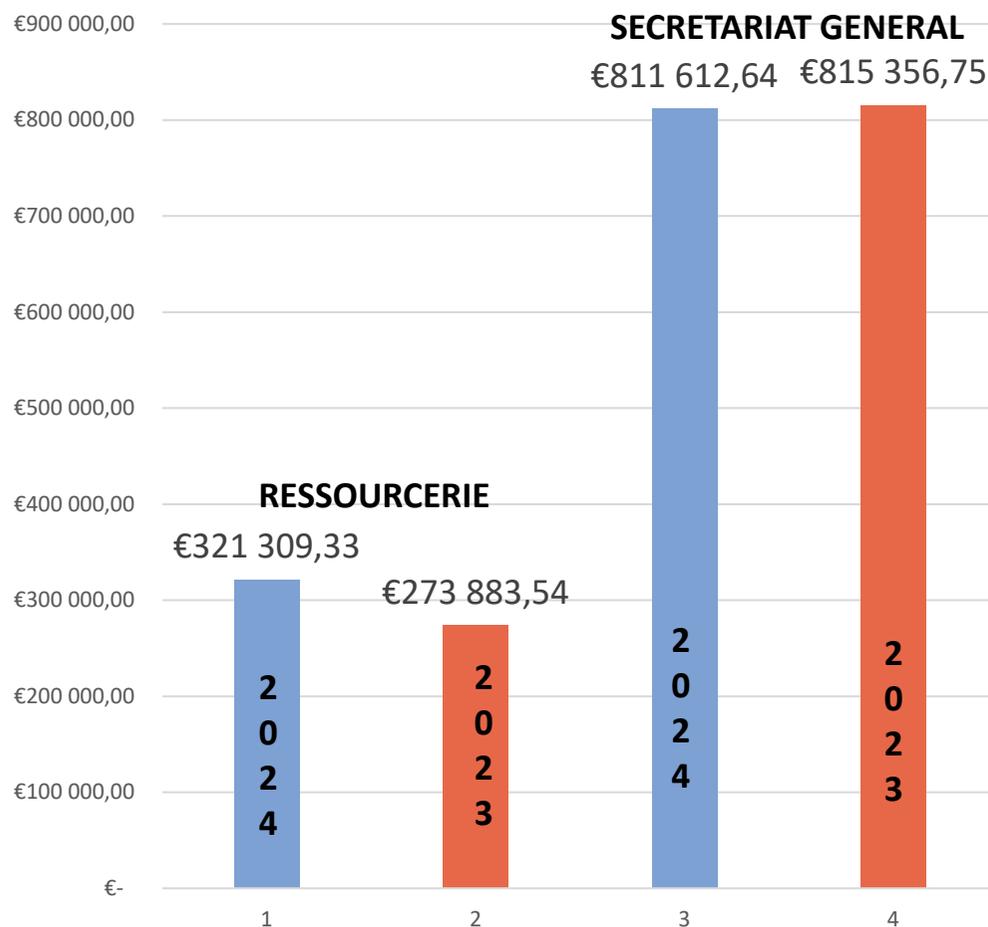
### RESSOURCERIE



Se positionnant au service des associations qui composent l'UDV, la part principale de ses dépenses est évidemment celle tenue par les charges salariales qui atteint plus de 80% du total.

Par son activité principalement axée sur la revente, là encore, la masse salariale est prépondérante dans les charges et liée à la nouvelle grille de rémunération et la progression de son activité.

## Comparatif 2024/2023 Charges totales



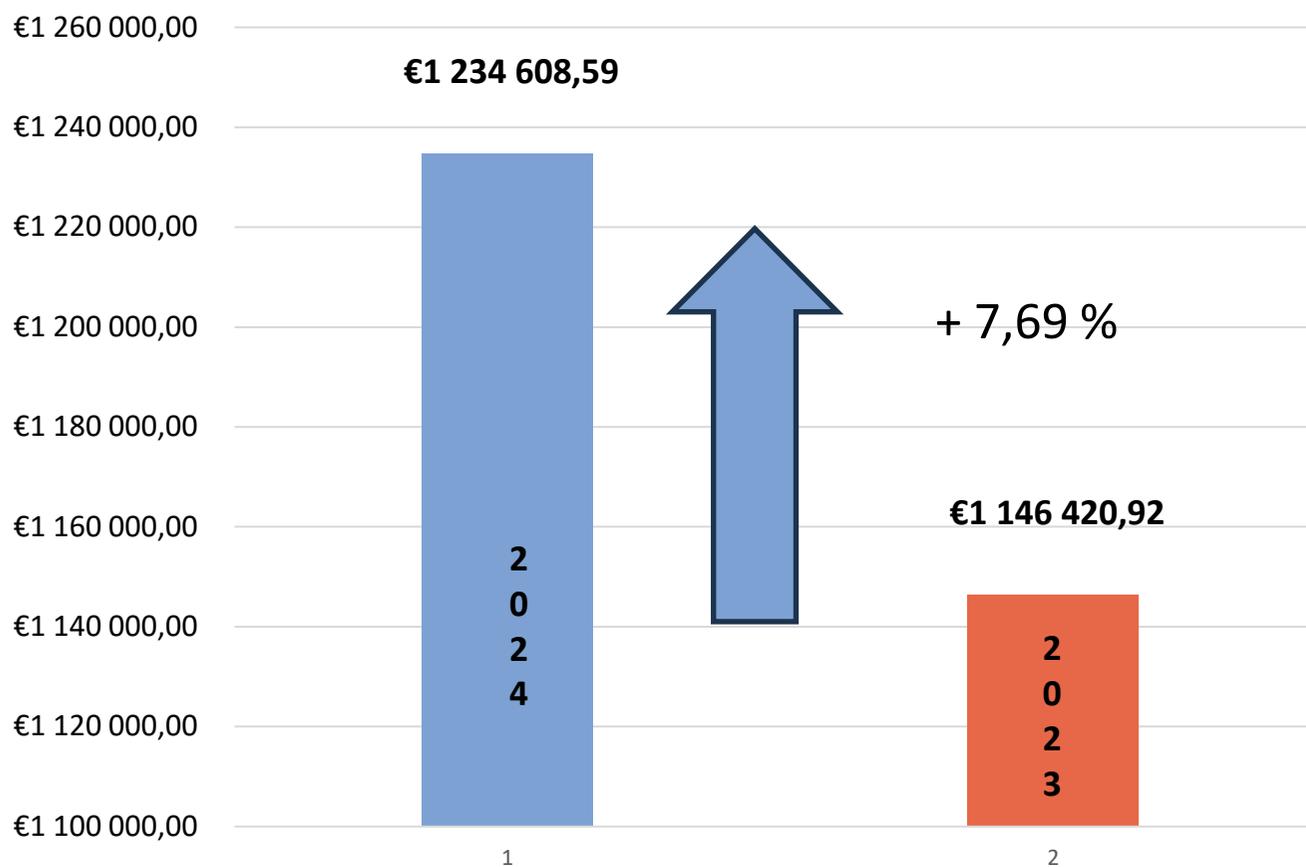
La part de La Ressourcerie, comme l’an passé pour la première fois, représente maintenant près de 30 % du total, en augmentation, comme son activité.

Deux autres activités particulières sont intégrées directement dans l’UDV, le tiers -lieu de Pignans et le jardin solidaire, pour une charge financière de plus de 30 000 € à présent.

### Comparatif 2024/2023 Recettes globales

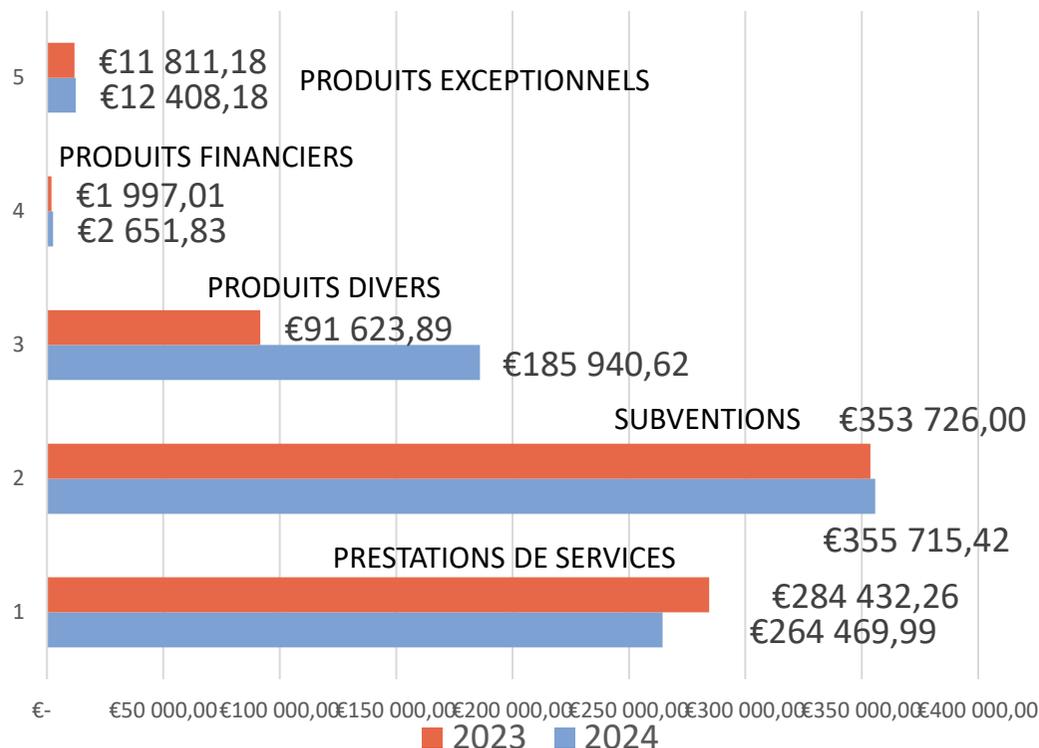
L'ensemble des produits a progressé de 7,69 %, augmentation importante.

L'activité de La Ressourcerie s'est bien développée et l'activité de prestation de services du Secrétariat général se maintient malgré une légère contraction. L'essentiel de la hausse est exceptionnel cette année. D'autres ressources ont quant à elles plutôt diminué.

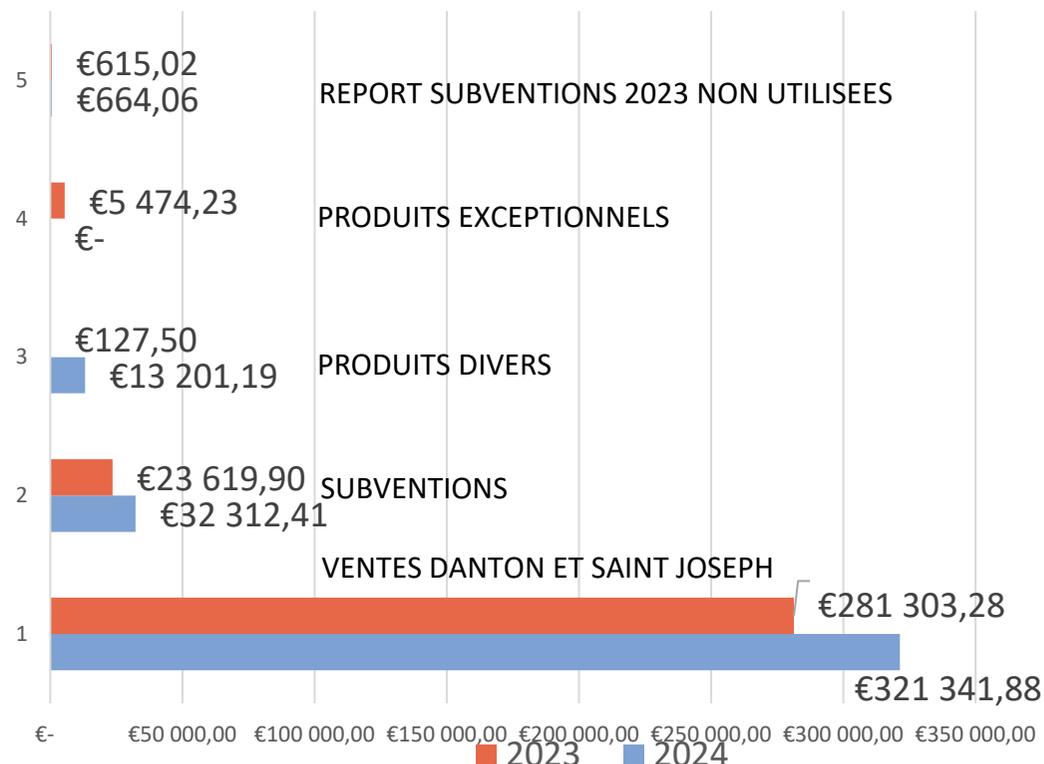


## Comparatif 2024/2023 Recettes par Catégorie

### SECRETARIAT GENERAL



### RESSOURCERIE



Trois évolutions différentes peuvent être notées :

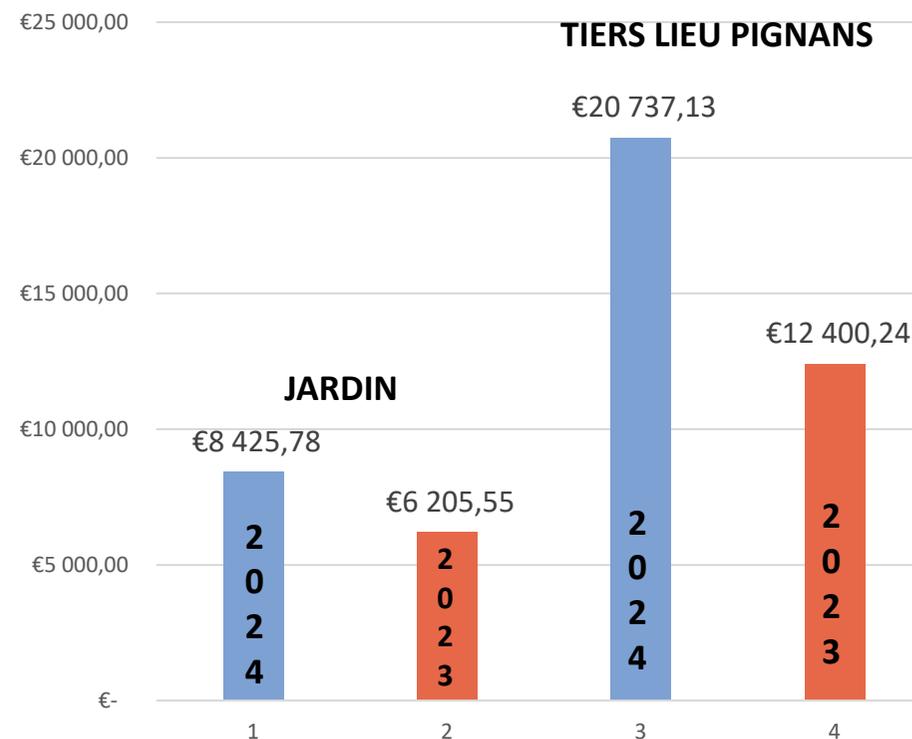
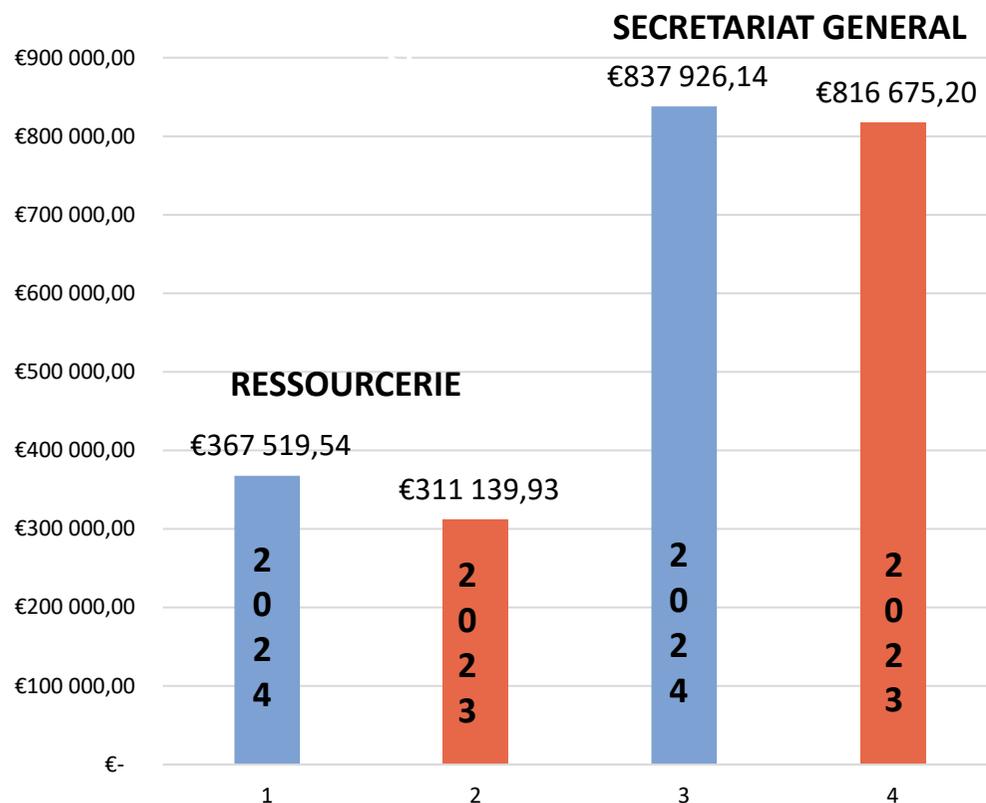
Cette année 2024 se caractérise par le versement d'un legs (cf Produits divers) de 100 000 euros, qui explique à lui seul la progression des recettes apparentes.

Les subventions se sont quasiment maintenues dans un contexte pourtant peu favorable.

Les prestations des services rendues aux associations se sont légèrement contractées.

Les recettes proviennent pour la grande majorité de ses ventes qui ont augmentées dans une belle proportion de près de 15%.

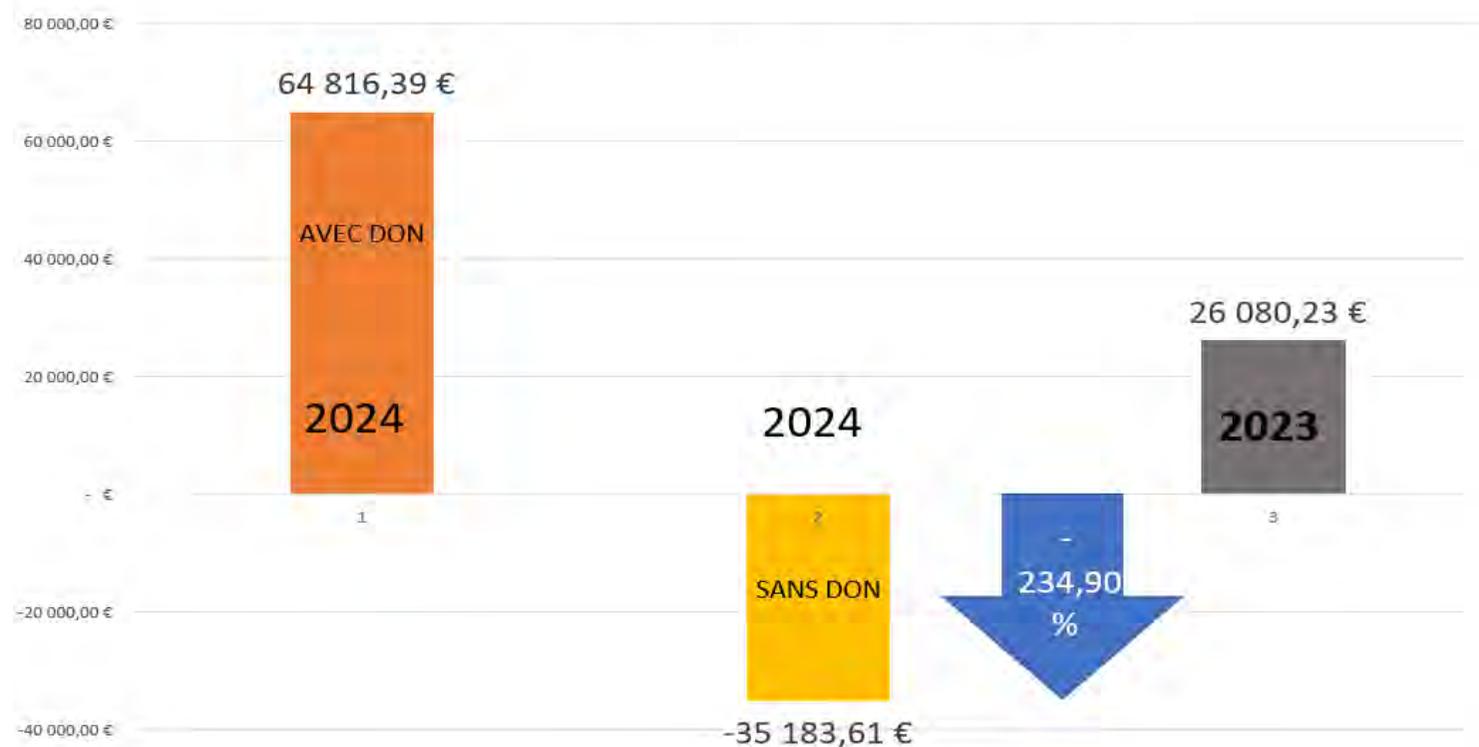
## Comparatif 2024/2023 Recettes totales



Les recettes de la Ressourcerie prennent dans les ressources totales une part accrue, plus forte encore si on se tient aux recettes des activités de l'UDV.

Les deux activités se développent bien à leur échelle respective, le Tiers lieu étant beaucoup plus récent dans nos activités.

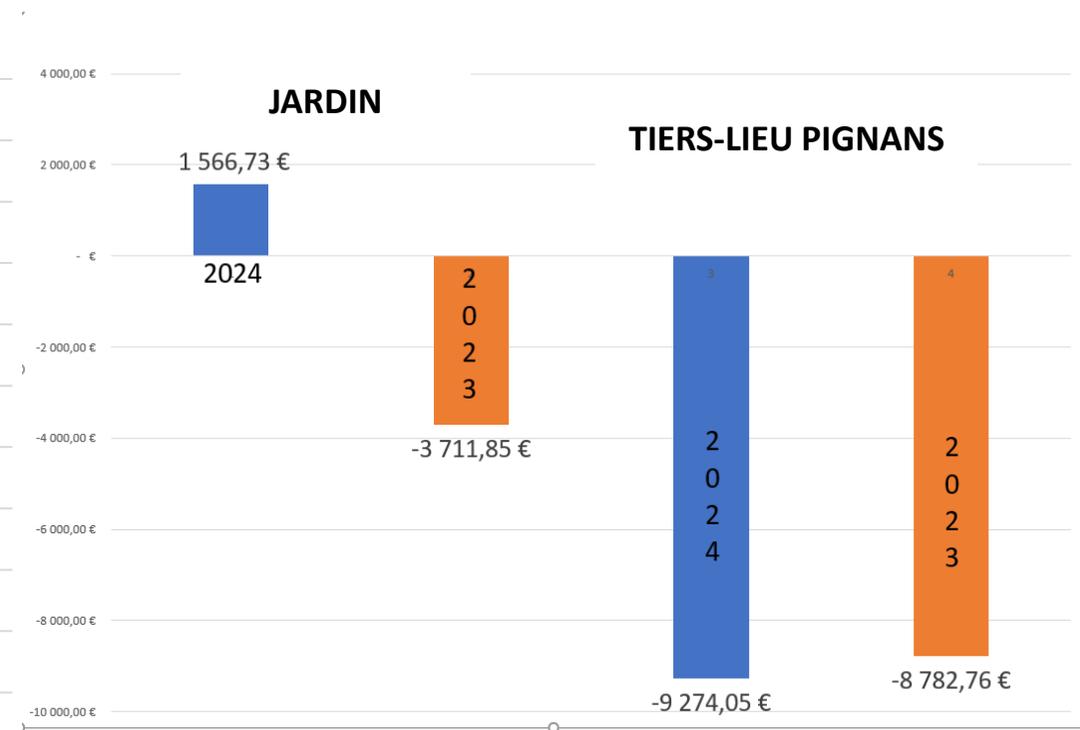
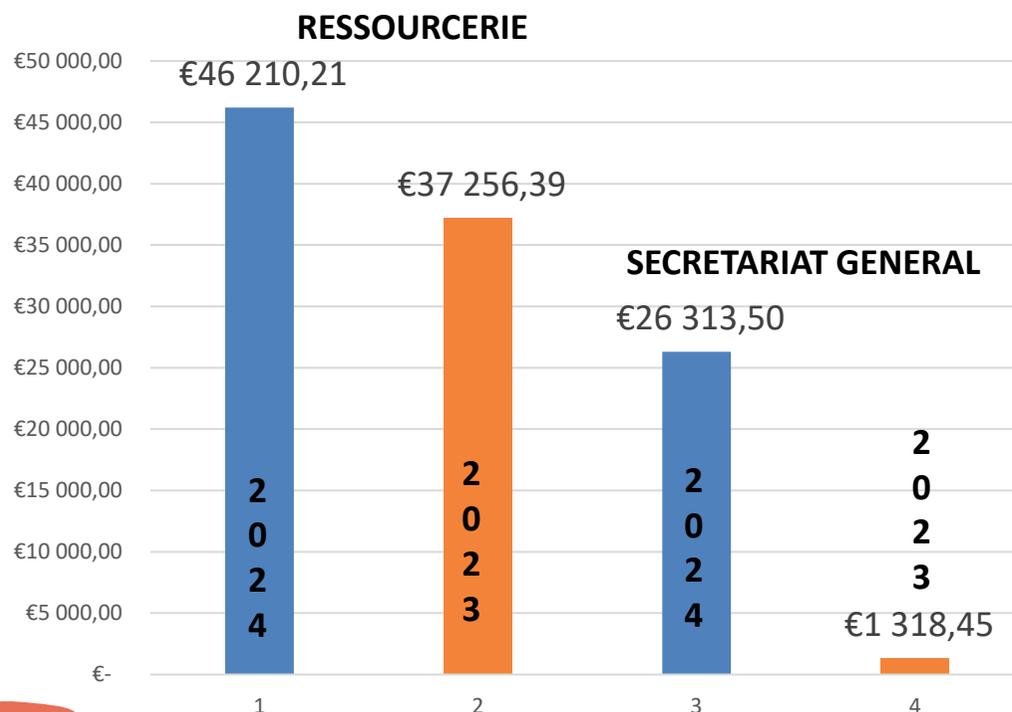
## Comparatif 2024/2023 Résultat Global



Deux montants de résultats sont ici présentés, avec et sans don. En effet, si l'on soustrait du total comptable du résultat, le montant de la donation, 100 000 €, exceptionnel pour l'exercice en cours, le résultat serait négatif de **35 183 €**.

D'autant que, certes entré dans nos comptes, il a été par la volonté du donateur, utilisé par une association qui compose l'UDV, de sorte que le résultat de l'ensemble des activités de l'UDV est en réalité assez sensiblement déficitaire.

## Comparatif 2024/2023 Résultat



Par ses activités, tout naturellement la Ressourcerie fait l'essentiel du résultat final.

Des moyens accrus mais dans une moindre mesure faisant progresser ses recettes.

Le don exceptionnel enregistré cette année masque comptablement comme dans le tableau précédent, la réalité du caractère globalement déficitaire des activités de l'UDV.

Par définition, une bonne partie de celles-ci n'ont pas de contrepartie suffisante en ressources financières.

Le tiers lieu de Pignans accroît légèrement son déficit, tandis que le jardin a résorbé le sien cette année.

## IV. Le Bilan

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortis- sements & provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	33 146	33 100	45	45		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	447 706	237 985	209 721	229 768	-20 047	-8,72
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Immobilisations corporelles en cours	135 093	66 739	68 353	65 544	2 809	4,29
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	45 000		45 000	45 000			
Autres titres immobilisés							
Prêts	100 000		100 000		100 000		
Autres	937		937	937			
<b>Total I</b>	<b>761 882</b>	<b>337 824</b>	<b>424 056</b>	<b>341 294</b>	<b>82 762</b>	<b>24,25</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	110 396		110 396	85 708	24 689	28,81
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	121 177		121 177	105 781	15 396	14,55
	Valeurs mobilières de placement	93 178		93 178	91 363	1 815	1,99
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	278 320		278 320	253 810	24 510	9,66
Charges constatées d'avance (2)	8 528		8 528	6 487	2 040	31,45	
<b>Total II</b>	<b>611 598</b>	<b>0</b>	<b>611 598</b>	<b>543 149</b>	<b>68 450</b>	<b>12,60</b>	
Comptes de Régul. associatif	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 373 480</b>	<b>337 824</b>	<b>1 035 655</b>	<b>884 443</b>	<b>151 212</b>	<b>17,10</b>

Dans l'actif immobilisé, nous retrouvons dans les immobilisations financières le prêt de 100 000 € dont a bénéficié une association UDV à la suite de la donation reçue du même montant.

Nos créances attendues subissent près de 30 % en plus par rapport à l'année dernière mais heureusement elles n'ont pas impacté notre trésorerie qui progresse de près de 10 % grâce à une bonne gestion de l'équilibre entre nos encaissements et nos décaissements.

# Le Bilan

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	114 489	114 909	-420	-0,37
	Autres				
Report à nouveau	244 986	218 906	26 080	11,91	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>64 816</b>	<b>26 080</b>	<b>38 736</b>	<b>148,53</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>424 291</b>	<b>359 894</b>	<b>64 396</b>	<b>17,89</b>	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	70 321	78 939	-8618	-10,92	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>494 612</b>	<b>438 833</b>	<b>55 778</b>	<b>12,71</b>	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	85 326	92 850	-7523	-8,10
	Fonds dédiés	117 792	99 719	18 074	18,12
	<b>Total II</b>	<b>203 119</b>	<b>192 569</b>	<b>10 550</b>	<b>5,48</b>
PROVISIONS	Provisions pour risques	80 611	95 166	-14 555	-15,29
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>	<b>80 611</b>	<b>95 166</b>	<b>-14 555</b>	<b>-15,29</b>
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diversés	200	100	100	100,00
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	59 131	53 381	5 750	10,77
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	107 043	93 552	13 491	14,42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	573	573		
	Autres dettes	88 579	9 059	79 520	877,81
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	1 788	1 211	577	47,64
<b>Total IV</b>	<b>257 314</b>	<b>157 876</b>	<b>99 439</b>	<b>62,99</b>	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 035 656</b>	<b>884 443</b>	<b>151 212</b>	<b>17,10</b>	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

255 526 156 665

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Les provisions correspondent aux éventuels remboursements de financements non utilisés exemple les prothèses dentaires  
Dans les autres dettes, il est à signaler un montant de 82 400 € de FNASS reçu de la CPAM le 23/12/2024 pour l'année 2024 à reverser aux associations UDV.

Notre résultat est artificiellement augmenté de + 12 % à la suite de la donation de 100 000 € mais devrait en réalité être déficitaire.



An abstract graphic consisting of several overlapping, organic shapes in shades of orange, grey, yellow, and blue, positioned behind the main title text.

# Rapport d'orientations

# 6 grandes orientations

Assemblée Générale de l'UDV le 6 juin 2025

Rapport annuel - 2024

**Adapter** les services du Secrétariat Général de l'UDV

afin de **mieux répondre** aux nouveaux défis des associations du groupement UDV sur leurs territoires :

- Soutien dans les appels à projets,
- Soutien dans la recherche de fonds privés,
- Accompagnement de crises,
- Aide à la communication et à la formation,
- Renforcement des fonctions transversales avec de nouveaux Chargés de mission

**Finaliser** la réforme des statuts de l'UDV pour favoriser **une participation active** de toutes les associations dans la gouvernance de l'Union.

**Déployer** une démarche volontariste vers **des partenariats structurants** au titre de l'Union avec :

- Les institutions ( État ,DDETS, CAF, ARS, Métropole Département, Région..)
- Les acteurs associatifs départementaux de la solidarité (En Chemin, AVAF, Umame, Ufolep, Batigere, Itinova ...)
- les membres du service diocésain de la Diaconie

(Secours Catholique, Œuvres Hospitalières de Malte, Apprentis d'Auteuil ..)

**Poursuivre** la recherche/action dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, notamment dans le champ de **l'insertion par le travail et l'activité** :

- Projet NOE (Nouvelle Opportunité pour l'Emploi)
- Suivi de la Ressourcerie de la Rade
- Projet " Iris Compétences "
- Suivi d'Azur linge

**Renforcer notre intégration dans** les dispositifs de cohésion sociale de la politique de la Ville et du Développement Rural, Afin d'être identifié comme Acteur du développement social local et Groupement d'économie sociale : - Tiers lieu, plateforme de mobilité, résidences solidaires, espaces de vie sociale, PASS de ville ...

**Trouver la bonne articulation** avec le service diocésain de la Diaconie pour contribuer à l'animation spirituelle des acteurs de l'UDV qui en font la demande :

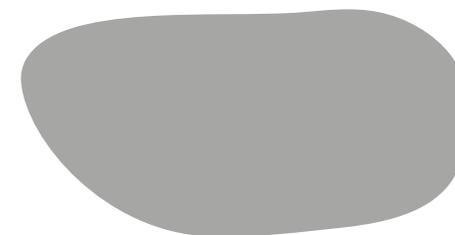
- Pèlerinage des pauvres à Rome en novembre 2025 pour le jubilé de l'espérance,
- Groupes d'amitiés islamo chrétiennes,
- Formation à l'enseignement social de l'église...

# Annexes

---



- ❖ Le partenariat UDV – opticien Droit de regard : [LIRE L'ARTICLE](#)
- ❖ Promo Soins – UDV signe un partenariat avec le CHITS : [LIRE L'ARTICLE](#)
- ❖ Le festival des Talents de Hyères réunit 1000 personnes : [LIRE L'ARTICLE](#)
- ❖ Le Département en maraude avec le bus de nuit des Amis de Jéricho - UDV : [LIRE L'ARTICLE](#)
- ❖ La pièce de théâtre « **Dans 5 Heures** » jouée devant 160 personnes au Pradet : [LIRE L'ARTICLE](#)



# Nos partenaires

Annexe 1

## Institutionnels et Financeurs

## Partenaires de terrain

## Partenaires conventionnés



# Statuts

Modifiés et présentés au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2025



## Annexe 2

### ARTICLE 1 : Objet

**L'Union Diaconale du Var est une association à durée illimitée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.**

Elle a été créée le 20 juillet 1983 sous le nom de « Cosmédine ». Elle a pris le nom d' « Union Diaconale Cosmédine » le 20 octobre 1989 puis son nom actuel le 12 novembre 1991.

**Son objet est d'animer et organiser, dans la diaconie du Var, une union d'associations constitutives luttant contre l'exclusion sociale**, qui œuvre pour la promotion de la dignité humaine, de manière globale, cohérente et prospective, suivant une approche intégrale de l'écologie :

- en aidant ceux qui sont dans le besoin à faire face eux-mêmes à leurs difficultés, à s'organiser entre eux pour sortir, par leurs propres efforts, de leur situation d'oppression ou de malheur,
- en interpellant les différents secteurs de la société dans cette lutte contre l'exclusion.

L'Union diaconale du Var met en place, à travers son secrétariat général, des actions de formation, d'animation, de coordination et de soutien des projets inter-associatifs.

Elle peut, si nécessaire, mener elle-même des actions de lutte contre l'exclusion et d'aide aux personnes en difficulté ainsi que des projets d'économie sociale et solidaire.

### ARTICLE 2 : Siègle social

Le siège social est établi à Toulon, 363 avenue colonel Picot. Il pourra être transféré par décision du conseil d'administration.

### ARTICLE 3 : Composition de l'UDV

L'Union diaconale du Var se compose des associations adhérentes, appelées associations « constitutives », des représentants du service diocésain de la Diaconie et des chargés de mission.

C'est au cours de l'assemblée générale ordinaire qu'une association peut demander son adhésion à l'Union Diaconale du Var ou faire part de sa décision de s'en retirer.

L'adhésion s'accompagne de l'adoption préalable par l'association de la Charte et du projet associatif de l'Union diaconale du Var. Chaque association manifeste son engagement à l'Union diaconale du Var par la signature d'une convention

d'adhésion qui définit les règles applicables au sein de l'Union diaconale du Var et les modalités qui lui sont spécifiques.

La qualité d'adhérent se perd par :

- la démission, dûment adressée au président,
- la non-signature de la convention d'adhésion dans un délai de 6 mois suivant la date d'adhésion et, pour les associations constitutives suivant la date de modification de son contenu régulièrement adopté par assemblée générale extraordinaire,
- le non-respect des obligations contenues dans la convention d'adhésion,

La déchéance est prononcée par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, au moment du vote, sur la proposition du conseil d'administration, lorsqu'il a été porté gravement atteinte aux intérêts matériels ou moraux de l'Union diaconale du Var ou de l'une des associations adhérentes.

### ARTICLE 4 : Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- le montant des cotisations acquittées par les membres,
- les dons et le mécénat,
- les subventions des collectivités et institutions publiques,
- le produit des rétributions perçues pour les prestations ou services rendus,
- toutes les autres ressources autorisées par la loi.

### ARTICLE 5 : L'Assemblée Générale

L'assemblée générale est l'organe souverain de l'Union diaconale du Var. Elle comprend, avec droit de vote :

- les présidents des associations adhérentes - conformément à l'article 3 ci-dessus - ou leur représentant, ainsi que deux personnes au plus, désignées pour chacune d'elle parmi ses administrateurs,

# Statuts

Modifiés et présentés au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2025



## Annexe 2

- les représentants du service diocésain de la Diaconie, membres de droit,
- les chargés de mission, au nombre maximum de huit, ratifiés par l'Assemblée Générale

Elle est ouverte, sans droit de vote, à toutes les autres personnes intéressées par son activité et celles de ses membres, salariés, bénévoles et personnes accueillies.

### **ARTICLE 6 : Fonctionnement de l'Assemblée Générale**

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par le président sur un ordre du jour arrêté par le conseil d'administration, une fois par an, au cours du premier semestre de l'année civile.

Elle entend les comptes-rendus du conseil d'administration sur l'activité de l'Union diaconale du Var et approuve, dans cet ordre, le rapport moral, le rapport d'activités et les comptes de l'exercice clos, puis détermine les orientations de l'Union diaconale du Var.

Elle ratifie le choix des chargés de mission et désigne parmi eux ceux qui seront membres du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans renouvelables.

Elle fixe le montant des cotisations des associations adhérentes ainsi que la rémunération des prestations et services assurés par l'Union diaconale du Var.

Les membres de droit et les chargés de mission sont dispensés de cotisation.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale adopte :

- la charte
- le projet associatif
- le règlement intérieur des instances associatives qui définit le fonctionnement des organes associatifs.

### **ARTICLE 7 : Le Conseil d'administration**

Le conseil d'administration assure la gestion courante de l'Union diaconale du Var et prend les décisions nécessaires à son fonctionnement entre les réunions de l'assemblée générale.

Conformément à l'article 261-7-1° -d du Code général des Impôts :

a) L'association est gérée et administrée à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personnes interposées, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de son activité ;

b) Elle ne procède à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit ; le bénéfice apparaissant au compte de résultat servira uniquement à la réalisation de l'objet social de l'association

c) Les membres de l'association et leurs ayant droits ne peuvent pas être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de reprises des apports.

### **Le conseil d'administration est composé des membres suivants :**

- **3 membres** représentant le service diocésain de la diaconie,
- Les présidents des associations adhérentes de l'Union diaconale du Var (selon l'article 3), qui peuvent se faire représenter par un membre choisi au sein de leur bureau respectif,
- **2 à 4 chargés de mission** élus pour une durée de trois ans parmi ceux ratifiés par l'assemblée générale.

Chaque administrateur, en sus des dispositions ci-dessus qui concernent les présidents, peut donner son pouvoir à un autre membre du CA dans la limite d'un pouvoir par membre ou à défaut au Président sans limitation du nombre de pouvoirs. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Le conseil d'administration se réunit au moins cinq fois par an.

Il ne peut valablement délibérer que si plus de la moitié (50%) des membres sont présents ou représentés.

Il vote le budget de l'exercice suivant.

Le conseil d'administration désigne des chargés de mission sans limitation de nombre, seuls ceux ratifiés par l'AG ayant droit de vote.

Au sein du conseil d'administration, les décisions sont prises à la majorité des membres présents au moment du vote.

# Statuts

Modifiés et présentés au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2025



## Annexe 2

### ARTICLE 8 : Le bureau

Le conseil d'administration élit, pour un an, un bureau composé :

- d'un président
- d'un ou deux vice-présidents
- d'un trésorier
- d'un secrétaire

Le bureau doit comporter un représentant (au moins) du service diocésain de la diaconie ; deux autres membres (au moins) doivent être des présidents d'associations.

Le bureau peut s'adjoindre un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint qui n'ont pas voix délibérative, à charge d'en rendre compte au prochain conseil d'administration.

En cas de nécessité (vacances, charge de travail, besoin de compétence, ...), le bureau coopte, sur proposition du Président, un nouveau membre dont la nomination devra être ratifiée par le plus proche Conseil d'Administration. Les pouvoirs des membres ainsi désignés prennent fin avec le renouvellement annuel du bureau.

Au sein du bureau, les décisions sont prises à la majorité des membres présents au moment du vote ; en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

### ARTICLE 9 : Fonctionnement du bureau

Le bureau siège en alternance avec le conseil d'administration et chaque fois que nécessaire. Il est convoqué par son président.

Le bureau est habilité à prendre toutes les initiatives nécessaires pour l'administration et la direction de l'Union diaconale du Var, dans le cadre des résolutions adoptées par les assemblées générales et des directives prises par le conseil d'administration.

Il doit rendre compte de toutes ses initiatives devant le conseil d'administration.

Le président, ou éventuellement le vice-président désigné par le bureau, représente l'Union diaconale du Var en justice, ainsi que dans tous les actes de la vie civile.

### ARTICLE 10 : Politique de rémunération dans le cadre de l'habilitation E.S.S.

Conformément à l'Article 11 de la [LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire](#), la politique de rémunération de l'association satisfait aux deux conditions suivantes :

- a) La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance, ou du salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur,
- b) Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle mentionnée au « a »

### ARTICLE 11 : Modification des statuts

Les présents statuts peuvent être modifiés à la majorité des membres présents ou représentés de l'assemblée générale extraordinaire convoquée par le président du conseil d'administration.

### ARTICLE 12 : Dissolution

La dissolution de l'association est prononcée par l'assemblée générale extraordinaire convoquée par le président du conseil d'administration.

Elle doit être approuvée par les deux tiers des membres présents ou représentés de l'assemblée générale extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire désignera un ou des liquidateurs. L'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but non lucratif conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution. L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.



## Les associations constitutives de l'Union Diaconale du Var

Amitiés Cité-UDV / CAAA Cœur de ville-UDV / EPAFA-UDV / Fratelli-UDV / Maison des familles ISA-UDV / Kaïré-UDV

Les Amis de Jéricho-UDV / Les Amis de l'Horeb-UDV / Logivar-UDV / Logivar Estérel-UDV

Maisons Béthléem-UDV / Maison des Frères-UDV / Promo-Soins-UDV /

Promo-Soins Maures Estérel-UDV / Provence Verte Solidarités-UDV

Solidarités Cœur du Var-UDV

Union Diaconale du Var  
Maison Providence 363 avenue du Colonel Picot 83100 TOULON  
accueil@udv-services.fr

